

Relations économiques entre la France et la République islamique d'Iran en 2019

Les échanges commerciaux franco-iraniens devraient atteindre leur plus bas niveau en 2019. La sortie des Etats-Unis du JCPoA, conjuguée aux mesures de contingentement des importations, ont fortement pesé sur nos ventes à l'Iran. Nos importations ont été réduites à leur portion congrue suite à l'arrêt des achats de pétrole. La position commerciale de la France en Iran recule. Les bailleurs internationaux sont peu présents et les montants annuels d'aide publique demeurent faibles en raison du niveau de développement du pays d'une part, et de l'absence de canaux bancaires d'autre part. La France est le 4^{ème} bailleur bilatéral de l'Iran.

1. Les échanges commerciaux franco-iraniens se sont effondrés au 1^{er} semestre de l'année 2019.

Le montant des échanges entre la France et l'Iran a été ramené de 1,6 Md EUR au 1^{er} semestre de l'année 2018 à 194 M EUR au 1^{er} semestre de l'année 2019. **Il devrait atteindre son plus bas niveau historique et passer en dessous du seuil des 500 M EUR à la fin de l'année 2019.** L'Iran ne représentait qu'1% du commerce de la France avec le Moyen-Orient au 1^{er} semestre 2019 contre 8% l'année précédente. La France perd des parts de marché. Elle n'est plus que le 4^{ème} fournisseur européen de l'Iran, derrière l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, même si ces pays voient également leurs exportations chuter (respectivement -48%, -54% et -35%).

Nos ventes sont désormais dominées par les biens dits « humanitaires » qui représentaient 60% de nos exportations au 1^{er} semestre 2019 (soit 123 MEUR) contre 20% au 1^{er} semestre 2018 (soit 101 MEUR). Nos exportations sont passées de 442 M EUR au premier semestre 2018 à 168 M EUR au 1^{er} semestre 2019. **Seules nos ventes de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'agriculture ont progressé** (+11% en g.a. - 19 M EUR) grâce au dynamisme de nos ventes de céréales (+24,1% en g.a. - 14 M EUR). **Les autres postes d'exportations chutent drastiquement.** Les préparations pharmaceutiques (1^{er} poste d'exportation au 1^{er} semestre 2018, à 60 M EUR) reculent de -29% à 42 M EUR. L'automobile est le secteur le plus affecté : les ventes de véhicules et pièces détachées ont quasiment été réduites à zéro.

Outre la sortie des Etats-Unis du JCPoA, nos exportations ont été impactées par le contrôle accru exercé par les autorités iraniennes sur leurs importations. Par ces mesures, les autorités de Téhéran veulent ainsi favoriser le développement de l'industrie locale et dans le même temps limiter le recours aux devises pour les réserver à l'importation de produits de première nécessité.

Les importations françaises de produits iraniens ont été ramenées de 1,2 Md EUR au 1^{er} semestre de l'année 2018 à 26 M EUR au 1^{er} semestre de l'année 2019, conséquence de l'interruption des importations de pétrole iranien qui constituait 96% de nos achats l'année dernière.

Corrélée à l'évolution de nos achats pétroliers à l'Iran, **la balance commerciale a dégagé un excédent de 142 M EUR** au 1^{er} semestre de cette année, alors qu'elle enregistrait un déficit de 735 M EUR au premier semestre 2018.

2. L'annonce du retrait américain du JCPOA le 8 mai 2018 a rompu la dynamique de retour des entreprises françaises et d'accroissement important de nos investissements.

Selon les données de la Banque de France, depuis le début des années 2000, **le stock d'IDE français en Iran a connu un point haut à 1,4 Md EUR en 2002 et un point bas à 72 M EUR en 2010**, à la veille de la mise en place des sanctions renforcées de 2011-2015. **En 2018, il s'établissait à 710 MEUR.** Après trois années en territoire négatif entre 2014 et 2016, les flux d'investissement avaient retrouvé une trajectoire positive en 2017 (+97 M EUR) grâce aux investissements dans les secteurs de la santé et de l'automobile. Cette tendance s'est à nouveau inversée en 2018 (-75 M EUR), avec le retrait d'investissements consécutivement au retrait des Etats-Unis du JCPOA, brisant ainsi la dynamique de réinvestissements des entreprises françaises.

Les nombreux contrats de coentreprises signés après la signature de l'accord de Vienne devaient positionner la France au 1^{er} rang des investisseurs en Iran. Le stock d'IDE français à fin 2019 aurait pu dépasser le record de 2002, si les Etats-Unis n'étaient pas sortis du JCPOA. **Dans le même temps le nombre d'implantations françaises est revenu à des niveaux proches de la période 2012-2014.**

Les investissements iraniens en France restent de leur côté limités (338 M EUR à fin 2018).

3. L'aide publique au développement demeure faible et l'action des bailleurs internationaux reste limitée.

Pays à revenus intermédiaires de tranche supérieure, l'Iran reçoit peu d'aide publique au développement (APD). Selon l'OCDE, les montants d'APD brute reçus par l'Iran sont très faibles : 163,8 M USD soit 0,03% du revenu national brut en 2017. **Les bailleurs internationaux interviennent exclusivement en dons depuis 2006 et l'introduction de restrictions sur les transactions des banques américaines avec l'Iran.**

L'APD perçue par l'Iran relève majoritairement des bailleurs bilatéraux qui concentrent leurs efforts sur l'octroi de bourses d'études. L'aide bilatérale constitue 83% de l'APD brute totale perçue par l'Iran. L'Allemagne est le premier bailleur bilatéral de l'Iran (71 M EUR en 2017 soit 52% de l'aide bilatérale totale), suivie du Japon (29 M USD, 22%), de l'Autriche (11 M USD, 8%), **de la France (10 M USD, 7,5%)** et de la Turquie (4 M USD, 3%). Les pays européens privilégient l'octroi de bourses d'études et la prise en charge des coûts de formation dans leur pays, qui représentent 65% de l'APD brute totale reçue par l'Iran.

Depuis l'arrêt des activités de la Banque mondiale en 2012, l'Union européenne (UE) est le 1^{er} bailleur multilatéral de l'Iran devant les agences des Nations Unies. L'APD brute de l'UE s'établissait à 16 M USD fin 2017, soit 60% de l'APD brute « multilatérale ».